

La Truite Méditerranéenne du Verdon



Bulletin d'information des pêcheurs du Verdon
Numéro 4, Mars 2019.

Edito : Qu'est-ce qu'un pêcheur du Verdon ?

Que veut dire « être pêcheur » en 2019 au bord du Verdon ? Posséder une carte de pêche ? Posséder une canne à pêche ? Etre capable d'attraper une truite ? Non, pour nous, ce n'est pas suffisant.

Nous pourrions pourtant vous mettre sous les yeux des kilos de photos de pêcheurs en action, de truites de rêves, de jolies mouches artificielles, de leurres... Nous pourrions vous en mettre plein la vue mais « La truite méditerranéenne du Verdon », votre bulletin d'information des pêcheurs du Verdon ne veut pas être un miroir aux alouettes.

Pour nous, l'essentiel est ailleurs et nous sommes convaincus que le pêcheur doit apprendre à regarder un peu plus loin que le bout de sa canne à pêche. Nous savons qu'il ne suffit pas d'enfiler une paire de waders, un gilet et de porter des lunettes polarisantes sur le nez pour devenir Super-Pêcheur. Nous ne croyons pas au Père-Noël distributeur de truites !

Certains bousilleurs de rivières aimeraient réduire la pêche à un loisir comme un autre. Ce serait commode pour eux ! Ainsi, en nous faisant une petite place parmi les autres sur le banc des usagers, en nous lâchant quelques truites de bassine, ils parviendraient à flatter notre égo de passionnés et à acheter notre silence sur les vrais problèmes.

Nous ne voulons pas que nos lunettes polarisantes deviennent des œillères. Nous ne voulons pas que les pêcheurs soient considérés comme des imbéciles heureux. A voir seulement le pêcheur, la technique de pêche ou le poisson, nous courrons le risque d'oublier le monde réel dans lequel s'enracine la pêche.

Ce monde, bien évidemment, c'est celui de notre Verdon mais c'est aussi et surtout celui où les hommes se sont approprié la rivière et l'ont domestiquée, exploitée, rectifiée, polluée mais aussi -et c'est heureux- renaturée.

Alors regarder tout cela bien en face n'est pas toujours aussi gai qu'une partie de pêche à la truite, mais si nous voulons que nos enfants et leurs enfants voient encore des truites sauvages dans le Verdon, nous devons faire un effort pour comprendre les rouages de la gestion politique des rivières... C'est aussi cela être pêcheur du Verdon !.

Jean-Christian Michel

Benjamin Isouard

Président de l'AAPPMA Verdon-Colostre

Président de l'AAPPMA la truite du haut Verdon

La Truite Méditerranéenne du Verdon, Bulletin d'information annuel des pêcheurs du Verdon."

ISSN 2648-6466

AAPPMA Verdon-Colostre

Responsable de publication: Jean-Christian Michel

Conception : Fabien Veyret

Ont participé à ce bulletin:

Jean-Christian Michel

Benjamin Isouard

François Gérin-Jean

Jacques Laton

Lucas Giraudi



Entretien des rivières : un mal nécessaire ?



La crue est passée. Violente, terrifiante même, par son ampleur et son imprévisibilité. L'eau sombre n'en finit plus de charrier roches, galets, limon et matière organique. L'heure sera bientôt au bilan, bilan exclusivement à charge et au détriment des milieux naturels, et pourtant...

En réintégrant son lit mineur la rivière laisse apparaître un paysage bouleversé. La forêt de bordure a plié, cassé parfois et une multitude de débris végétaux à demi enfouis par la vase déposée seront autant de boutures dont rejaillira la vie dans ce terreau fertile. La ripisylve a rajeuni et va reprendre son rôle vital de fixation et de filtre géant. Les nutriments mis en mouvement durant la crue iront, aussi, nourrir les myriades d'invertébrés aquatiques dont les cycles biologiques reprendront de plus belle, dynamisés par ces apports nutritifs massifs.

L'aménageur, lui, soucieux d'ordre et de contrôle ne verra dans cette explosion de vie qu'un épisode malheureux quand il voudra légitimement, à l'avenir, préserver les ouvrages dont il a la charge. Son souci sera alors d'imaginer les moyens de prévenir et de limiter les dégâts potentiels d'un tel épisode. En voulant se protéger l'homme a ainsi souvent repoussé, contraint et réduit au maximum l'espace nécessaire aux cycles, parfois destructeurs, mais vitaux de nos cours d'eau.

Si la légitime mise en sécurité des biens et des personnes peut se comprendre, il n'en reste pas moins que l'homme pèse bien peu face aux caprices des éléments naturels. À vouloir contrôler l'inéluctable, le combat est, tôt ou tard, perdu. C'est une question de temps dans lequel le temps humain (trop court) a bien du mal à s'intégrer.

Dans ce maelström de vie qu'est une rivière naturelle, il est de la première importance d'agir avec prudence et anticipation. La vie aquatique, dont nos poissons ne sont qu'un des

chainons, est fragile et complexe. Chaque événement extérieur impacte en cascade les milieux sur un linéaire important. Par exemple, l'extraction de gravier en un point donné va déséquilibrer automatiquement en amont et en aval la migration naturelle de ces matériaux durant les crues d'où des déchaussements de digue ou à l'inverse l'accumulation de dépôts dans des zones problématiques (atterrissement en entrée de lacs artificiel par exemple).

Dans une vision à long terme, la sauvegarde d'une rivière vivante passe d'abord pas la continuité aquatique (seuils, barrages, prises d'eau, colmatages des adoux...) puis par la préservation d'un espace de bon fonctionnement suffisant pour laisser aux cours d'eau la possibilité d'étendre leurs lits au moment des crues. L'action de l'homme dans ce contexte se limiterait à favoriser cette expansion du lit dans de bonnes conditions. Le cours supérieur du Verdon a ainsi fait l'objet en 2017 et 2018 d'une étude hydro-morphologique approfondie afin de prendre les mesures (ou plutôt les non mesures) favorisant le bon fonctionnement de ce cours d'eau. Ce document est un formidable outil prospectif à l'usage des élus et des organismes impliqués dans sa gestion et son entretien.

Dans notre monde moderne, si pressé, disposant de moyens d'aménagements colossaux, l'équilibre de nos cours d'eau nous apparaît bien vulnérable. Les pêcheurs, sentinelles averties, sont en première ligne pour alerter et constater la pertinence des moyens développés sur le terrain afin de concilier les usages humains et la nécessaire liberté de nos rivières.

François GERIN-JEAN, président du SIVU d'entretien des berges du Verdon .

(Note de Benjamin Isouard: ... mais aussi Vice-Président de l'AAPPMA La Truite du Haut Verdon !)



Le Verdon vivant bientôt de retour au cœur de Gréoux-les-Bains !

Dans le cadre de la politique de rétablissement des continuités écologiques un certain nombre d'ouvrages transversaux ont déjà été arasés sur le Verdon en aval de Gréoux-les-Bains. En amont, ce sont les premiers seuils (une vingtaine au total) du Colostre qui devraient disparaître dès 2019 et ceux d'Allemagne-en-Provence en 2020. À terme, ce sera un linéaire de migration salmonicole de près de 40 km qui sera reconnecté à la Durance une fois que le seuil de Gréoux aura été arrasé. Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence a pris la décision de supprimer cet ouvrage en raison des enjeux sécuritaires (lotissements) et écologiques. En 2019 un projet de réaménagement du Verdon au cœur de Gréoux va être élaboré afin que la rivière retrouve ses droits et sa beauté naturelle. Les travaux auront lieu en 2020. Cet ouvrage (joliment surnommé « le boudin ») avait été construit pour compenser la disparition des eaux du Verdon à Gréoux après la construction du lac d'Esparron qui dérivait presque tout le débit de la rivière en direction de l'usine de Vinon, laissant notre pauvre Verdon maigre comme un cadavre en aval du barrage.

Depuis l'augmentation des débits réservés en 2013, le Verdon jadis moribond est entrain de renaître. Tout n'est pas parfait et bien des éléments pourraient encore être améliorés mais nous sommes en bonne voie pour ce qui est de retrouver un Verdon plus naturel et en meilleure santé.

Influencés par le poids de l'habitude, certaines personnes considèrent que le boudin de Gréoux est un « patrimoine » (BTP ?) et qu'il est dommage de voir disparaître cette «

compensation » en béton. Nous ne partageons pas cet avis et nous tenons à les rassurer. La « compensation » en question était destinée à contrebalancer l'assèchement du Verdon. Mais depuis l'augmentation des débits, ce dont les habitants de Gréoux avaient été spoliés dans les années 60 leur a été partiellement rendu : cela s'appelle une rivière. Et cette rivière, c'est notre Verdon ! Apprenons à le voir ! (Mais encore faudrait-il lui donner une chance d'apparaître aux yeux des habitants et cesser de le noyer dans une banale mare à canards.)



Unissons-nous pour qu'à Gréoux-les-Bains le Verdon redevienne le Verdon et qu'il communique sa beauté et son caractère à la deuxième ville thermale de France !

En Provence, il n'existe pas plus grande beauté et richesse que les eaux d'une rivière. Réapprenons à aimer les flots vivants du Verdon et à nous battre afin qu'un débit réservé plus important soit délivré depuis la nouvelle micro-centrale. (En aval de

Castellane, le débit réservé est deux à trois fois supérieur à ce qu'exige la loi, pourquoi n'obtiendrons-nous pas la même chose à Gréoux ?) Gréoux-les-Bains ne vaut pas moins que Castellane ! Il existe une vraie marge de manœuvre.

A Gréoux-les-Bains, le Verdon avec de l'eau va redevenir un joyau !

JC Michel



Pêcheurs heureux, Verdon malheureux ?



une fario de pisciculture déversée dans le Verdon en aval de Castellane... quel dommage de pratiquer encore de nos jours une telle gestion !

Comment faire pour durer à la tête d'une société de pêche ? La réponse est simple : ne pas faire de vagues et rendre le pêcheur HEUREUX. Le bonheur en question ne fait pas appel au sens des responsabilités devant notre patrimoine halieutique. Il ne fait pas appel à des connaissances relatives à l'écologie des rivières. Il ne demande pas que le gestionnaire s'attaque aux problèmes qui fâchent (stations d'épurations, débits, délabrement des fonctionnalités écologiques, conflits d'usage). Mais alors comment certains pêcheurs peuvent-ils être dupes ? Et bien la réponse est simple : il suffit de leur balancer du jour au lendemain des centaines de kilos de truites de pisciculture dans la rivière. Ainsi les heureux pêcheurs de truites de bassines remplissent leurs paniers pendant les quelques semaines qui suivent l'ouverture et se donnent l'illusion de pêcher dans un Verdon en bonne santé...

Puis, après quelques semaines de joyeuse boucherie, ils rangent leur canne à pêche jusqu'au printemps suivant... Comme dans les années 80 ! Ainsi, on parvient à polluer génétiquement les populations sauvages, on fausse les résultats des études scientifiques et on ne se pose même pas la question d'une éventuelle restauration des milieux aquatiques (cours d'eau principal et affluents) maltraités depuis cinquante ans.

Finalement, à quoi bon restaurer nos cours d'eau si les pêcheurs nagent dans le bonheur ?

Preuve que certains ont appris à être heureux même quand le Verdon et ses truites sont malheureux.

JC Michel

Reproduction naturelle des truites en aval du barrage d'Esparron.

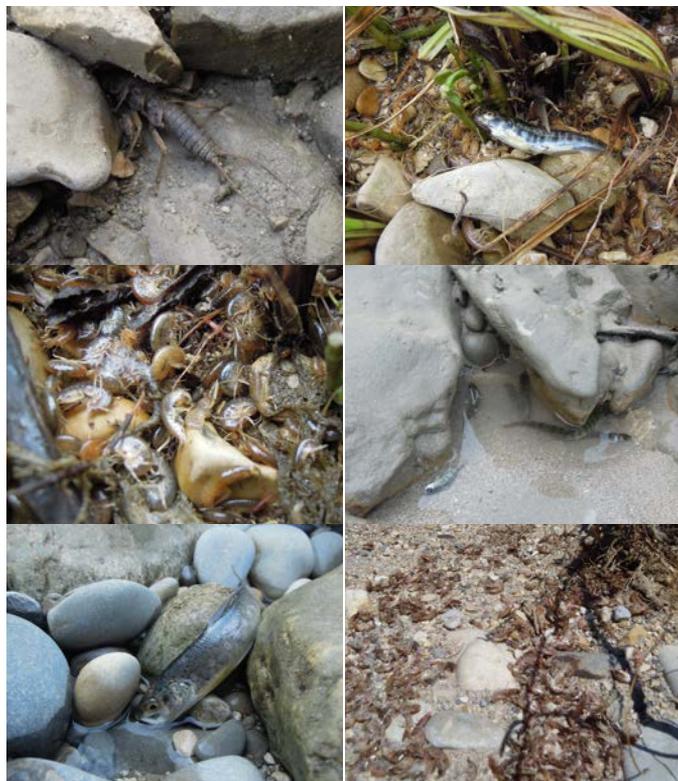
Comme tout les ans nous avons pu observer de superbes frayères de truites farios dans le Verdon à Gréoux-les-Bains. Chaque frayère mesure plusieurs mètres carrés et par endroit on peut en compter jusqu'à une dizaine côte à côte. Pas besoin d'alevinage ! Contrairement à ce que croient certains, en décembre, l'eau du Verdon est plus chaude en aval du barrage d'Esparron qu'à Vinon. (Alors qu'en été c'est le contraire : l'eau est plus froide en aval de ce même barrage). Par sa masse d'eau, l'inertie thermique du barrage influence donc la température de la rivière. Quand l'eau du Verdon est à 9° en amont de Gréoux-les-Bains, elle est à peine à 7,5° en aval. Paradoxalement, la reproduction de nos truites farios

dans cette rivière artificialisée se fait en quelque sorte à l'envers : elle commence d'abord en aval puis se poursuit en amont. Cet écart de température a également une influence sur la durée de la fraie. Si la reproduction se fait en quelques semaines lorsque l'eau est à 5°, dans une eau à 8° elle peut s'étaler sur deux mois : les scientifiques parlent alors de désynchronisation de la ponte. Voilà la raison pour laquelle une réglementation spécifique interdit de pêcher en marchant dans l'eau jusqu'au 31 avril sur le parcours de l'AAPPMA Verdon-Colostre.

JC Michel



L'hydroélectricité, une énergie durable ? Ca dépend pour qui !



Le fonctionnement des usines hydroélectriques a un impact très fort sur la vie des milieux aquatiques. En 2019, dans le cadre de l'étude de l'impact résiduel des éclusées prévu par le contrat de rivière Verdon EDF devrait lancer une étude pour mesurer précisément cet impact sur la faune du Verdon. Comme vous pouvez le voir sur les photos qui illustrent ce texte, les éclusées effectuées dans le Verdon (près de 200 variations de débit par an contre moins d'une dizaine lorsque la rivière fonctionne en régime naturel) sont responsables de la mise hors d'eau des frayères et entraînent un piégeage de la faune dans des flaques ainsi que la dérive des alevins et des invertébrés. Le but de cette étude sera de dégager des propositions de gestion des éclusées hydroélectriques conciliant enjeux énergétiques et respect de la survie des êtres vivants qui peuplent ces milieux aquatiques exceptionnels par leur beauté et leur fragilité. Concrètement cela se matérialisera sans doute par des laps de temps plus longs lors des augmentations et des baisses de débits à l'approche de la valeur du débit réservé ainsi que d'un regroupement des lâchers d'eau en période estivale. A suivre...

JC Michel



Vidange du barrage de Quinson.

En octobre dernier le barrage de Quinson a été vidangé comme presque tout les dix ans. La retenue de Montpezat-Artignosc-Quinson asséchée a alors laissé apparaître sur vingt kilomètres ce à quoi ressemblait le Verdon et ses gorges avant qu'ils ne soient noyés. Pour ce qui est de déterminer si le territoire et les amis du Verdon y ont gagné ou perdu, nous vous laissons seuls juges. Avant la submersion en 1974 ce parcours était peuplé de truites farios et d'aprons qui ont aujourd'hui disparu. (Aussi incroyable que cela puisse paraître, des chabots sont encore présent dans les gorges de Baudinard sous 7 ou 8 mètres d'eau !).

Il a fallu seulement 6 jours pour vider le barrage et rendre ces lieux à la lumière... Biblique, non ?

JC Michel



« Ici commence la mer ! »

Depuis quelques années un nouveau fait écologique majeur défraie la chronique : « le septième continent de plastique » que les scientifiques appellent « le vortex de déchets du Pacifique Nord ». Et il semblerait, pour une fois, que ce fait émeuve vraiment une majorité de la population française. Pourquoi ? Probablement parce qu'un déchet de plastique est quelque chose de très facilement identifiable et que la masse de ces innombrables déchets arrivent à polluer, de manière visible, un océan, qui plus est le plus vaste de la planète. Apportant ainsi la preuve, pour les plus sceptiques, des conséquences nuisibles des activités humaines sur la nature.

Il en est ainsi des plastiques mais malheureusement il n'en est pas encore ainsi des eaux altérées par les hommes qui pourtant, via les rivières et les fleuves, finissent aussi à la mer. La truite, par sa grande exigence en termes de milieu de vie, est un très bon marqueur écologique. Or, en France, des rivières à truites anciennement fort réputées dans tout l'Occident, comme le Doubs, la Loue ou le Dessoubre ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. Et ceci dans l'indifférence générale. Pourquoi ? Très probablement parce que dans le cas de ces cours d'eau les molécules de nutriments d'origine agricole ne se voit pas du commun des mortels ; laissant les pêcheurs francs-comtois, et leurs rares alliés, bien seuls dans leur lutte contre le lobby agricole pour retrouver une bonne qualité d'eau. Aussi, quand nous, pêcheurs du Haut-Verdon, voyons les systèmes d'assainissements de notre vallée se perfectionner nous nous estimons heureux. Du moins sur ce point.

Le Haut-Verdon vit principalement du tourisme. Toutes ses communes doivent donc s'équiper en dispositifs largement, voire très largement, surdimensionnés par rapport à leurs populations permanentes. Cela représente donc un important effort financier. Ainsi, à l'été 2017, c'est la station d'épuration de Thorame-Haute qui a été mise en service. Ce village compte environ 200 habitants mais a dû s'équiper d'une station pouvant faire face aux effluents de 1000 personnes. En cette fin d'année 2018, le SIVU d'assainissements du Haut-Verdon vient d'inaugurer une zone de rejet indirect sur le site de la station d'épuration de Beauvezer. Grand équipement qui traite les eaux usées domestiques de ce dernier village, de celui de Villars-Colmars et de Colmars les Alpes. Bien que ces trois villages réunis comptent un peu plus de 1000 habitants

permanents le site de Beauvezer est capable de traiter les rejets de 6500 habitants.

Dans le même temps, à Allos, la commune a investi près de 4 500 000 euros dans son système de traitement des eaux usées. Avec, d'une part, la mise en conformité de la station d'épuration pour le traitement de l'ammoniaque – élément toxique vis à vis des poissons et des invertébrés aquatiques – et, d'autre part, la création du réseau pluvial séparatif du village, améliorant ainsi le traitement des rejets en éliminant les écoulements parasites. Ce qui, au passage, représente aussi une économie en réduisant le coût de traitement. Du fait de la position de la commune en tête de bassin et des pics de rejets hivernaux à presque 30 000 personnes, au lieu des seuls effluents des 700 habitants permanents, Allos se doit d'être la plus efficace possible.

Il est évident qu'il est toujours possible de faire encore mieux, mais par rapport à d'autres territoires similaires en tous points, c'est déjà bien positif. Il est important de le reconnaître et de saluer les élus qui ont pris ces décisions, les services de l'Etat qui les ont accompagnés, sans oublier les salariés qui tous les jours « nettoient l'eau ». Et ceci même si, sur d'autres enjeux, les pêcheurs devront se mobiliser pour sauvegarder les torrents et les lacs du Haut-Verdon. Dans cette dernière optique, un de mes amis, qui plus est non-pêcheur, a eu cette idée : « Les gars ! Au cas-où, n'oubliez pas de dire qu'ici commence la mer ! » Élémentaire mon cher Gilbert...

B.Isouard





Des nouvelles de nos chères STEP

L'assainissement est un enjeu capital pour la vie de nos rivières. En début d'année, une ZRI (Zone de Rejet Intermédiaire) a été créée en aval de la STEP de Gréoux-les-Bains et un nouveau prestataire a été choisi afin d'exploiter cette STEP. Nous n'avons pas encore les résultats officiels des analyses effectuées par les services de l'Etat en 2018 mais nous avons fait nos propres analyses et il semblerait (à confirmer) que la situation soit en cours d'amélioration sur le paramètre ammoniacal puisque nous avons mesuré une valeur de 0,16 mg/litre alors qu'en 2017 à la même époque la valeur était de 0,8mg/litre. Rappelons que la valeur à ne pas dépasser fixée par le SAGE est de 0,1mg/litre.

Pour le Colostre les résultats d'analyses ponctuels ont été satisfaisant sur le paramètre ammoniacal en revanche on constate une augmentation cumulative des apports en matières en suspension en aval de chaque STEP.

Les résultats les plus calamiteux sont ceux de la STEP de Valensole : l'ammoniacal y a été mesuré à un taux de 5,5mg/litre. Une honte.

Enfin le rejet thermal principal de Gréoux-les-Bains qui est le plus voyant dans le Verdon (panache blanc en aval du seuil) n'est pas polluant (il s'agit d'argile et sa dilution dans le Verdon n'entraîne pas de consommation d'oxygène inquiétante) en revanche il fait beaucoup caqueter les canards ! Le seul réel problème avec l'établissement thermal de Gréoux vient du rejet secondaire qui se fait dans le ruisseau Notre-Dame et qui fait passer de 10° à 20° l'eau de ce petit affluent. Nous ne doutons pas qu'un jour un projet de restauration globale du ruisseau Notre Dame sera élaboré et que nous parviendrons à traiter ce point noir en bonne intelligence avec la Chaîne Thermale du Soleil.

Sur la question des « pollutions », n'inventons pas de faux problèmes : ce sera la meilleure façon de rester crédible et de nous faire entendre.

JC Michel



La compétence Gemapi (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) se met peu à peu en place. Désormais, les intercommunalités auront cette nouvelle compétence. Elles auront la possibilité de faire payer au contribuable une taxe pour financer les travaux nécessaires. Il faudra faire beaucoup de pédagogie afin de faire comprendre à nos élus qu'il ne suffit pas de construire des digues (le PI, c'est-à-dire la Prévention des inondations) afin de bien gérer les risques. Le GEMA et le PI doivent faire

l'objet d'une égale considération. Si la GEMA est faite correctement (gestion des zones humides, gestion des sédiments, gestion de l'espace de mobilité des cours d'eau en période de crue etc...) la PI (création de digues) sera moindre et tout le monde y gagnera. Mais il ne faudrait pas que cette possibilité de lever une nouvelle taxe soit utilisée par nos élus pour endiguer à tout va (PI) sur le dos du contribuable ! La taxe GEMA-PI ne doit pas être détournée de son esprit de gestion durable et équilibrée. Récemment

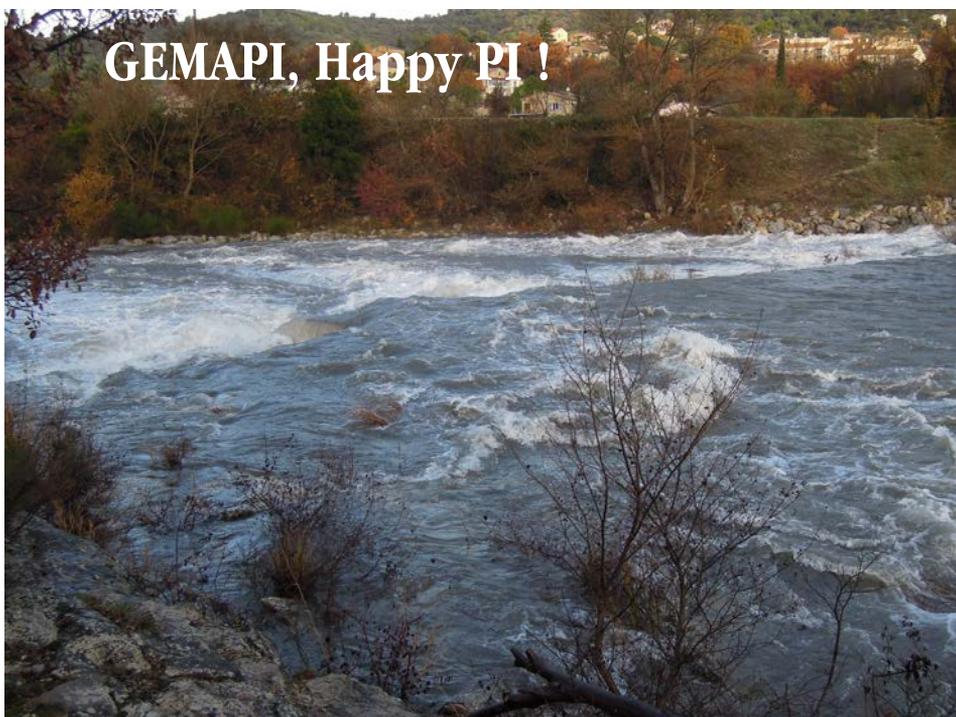
une association a porté au Conseil d'Etat le fait que trop de moyen sont consacrés au PI (digue) c'est-à-dire à la gestion à court terme, et pas assez au GEMA (restauration des cours d'eau) c'est-à-dire à la gestion équilibrée à long terme. L'association qui a dénoncé ce déséquilibre entre le GEMA et le PI au profit du PI a obtenu que le montant de la taxe prélevée soit revu à la baisse.

Nos rivières ont besoin qu'on leur donne du large !

Soyons vigilant dans les prochaines années car au bord du Verdon nos élus aiment beaucoup les extractions de sédiments et les digues...

JC Michel

GEMAPI, Happy PI !





Etude de l'impact du piétinement engendré par la pratique des sports d'eau-vive.

Tout le monde aime patauger dans l'eau des rivières en été, c'est bien compréhensible. Le problème, c'est que dans des sites prestigieux et sur-fréquentés comme les gorges du Verdon cette pratique est devenue industrielle depuis le développement des activités commerciales d'eau-vive comme la randonnée aquatique. De plus, aujourd'hui, n'importe qui peut explorer le Verdon sans faire appel à des professionnels sérieux en s'informant sur internet où il est possible de trouver une description fiable des itinéraires. Au couloir Samson se sont plus de 2000 personnes (moutons ?) par jour qui piétinent le fond de la rivière en cadence et par petits trousseaux. Un cheminement précis a été imposé aux professionnels (quelle aventure authentique !) afin de ne pas trop détruire les fonds de la rivière mais malgré cela l'impact sur la faune est très fort. Pour le mesurer précisément une

étude a été conduite pendant trois ans par la Maison Régionale de l'Eau. (Vous pouvez la découvrir en téléchargeant le Courrier scientifique du Parc du Verdon de juillet 2018) il en résulte que dès les premières semaines de pratique 80% des invertébrés de la rivière sont tués par le piétinement.

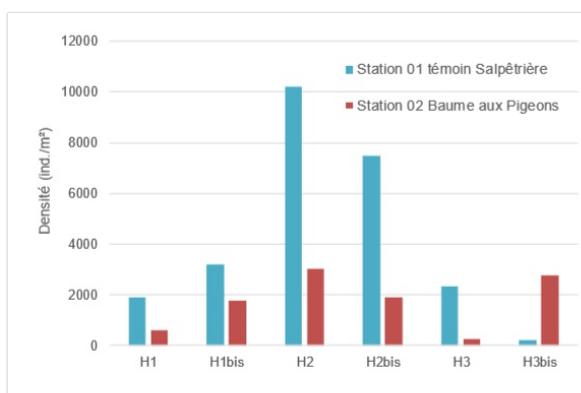


Figure 31 : Densités par habitats, campagne du 26 mai 2016 avant saison touristique

Depuis des décennies, en été, le Verdon est piétiné comme un couloir de métro par des citoyens inconscients et avec la bénédiction des élus de notre département.

Limitons drastiquement la pratique de la randonnée aquatique dans le Verdon par faible débit ! Par pitié, il y a des êtres vivants dans

le Verdon ! Délimitons des zones de baignades précises(*) et cessons de prendre le fond de notre rivière pour un parc d'attraction !

JC Michel





Le département des Alpes-de-Haute-Provence n'encourage pas le tourisme durable dans les gorges du Verdon.

La gestion des débits du moyen-Verdon ne fait pas l'unanimité. En théorie elle est concertée et se négocie lors des réunions de la Commission Locale de l'Eau. Dans la pratique elle est à la botte du tourisme d'eau vive encouragé par le département des Alpes-de-Haute-Provence depuis les années 80. Les mauvaises habitudes ont la

vie dure : le pognon avant tout, la vie des milieux aquatiques après. Ici, la gestion de l'eau (bien commun de la nation selon l'article 1 du code de l'environnement) est détournée au profit de l'intérêt particulier de quelques-uns. On utilise les infrastructures hydroélectriques financées par le contribuable afin de favoriser des corporations qui dégradent les milieux aquatiques des gorges du Verdon. En aval de Castellane, quelques compagnies de rafting se partagent le gâteau. Elles demandent que l'on artificialise la rivière deux fois par semaine en été et le Préfet obéit. Mieux, le Prince offre un lâcher d'eau dérogatoire le 15 août ! Le débit déferle alors dans le lit de la rivière pendant dix heures, les rafts tournicotent puis on ferme le robinet et nous retrouvons une rivière au faible débit.

Neige artificielle en montagne, retenues artificielles pour noyer les vallées et les gorges, gestion artificielle des lâchers d'eau dans les gorges du Verdon... Cela fait beaucoup d'artifices !

Et le slogan touristique de notre beau département, quel est-il ?

« Alpes-de-Haute-Provence : Vivre Nature ! ». Evidemment...

JC Michel

Rafting, canyoning, randonnée aquatique : le tourisme de masse dans les milieux naturels du Verdon...

Regardez la brochure distribuée dans les boîtes à lettres par le conseil départemental : dans presque chaque numéro vous pourrez lire une apologie vibrante des sports d'eau-vive. On y célèbre les noces du touriste citadin et d'une nature intacte, inépuisable et heureuse de l'accueillir. Le touriste sort de son appartement, prends son ticket et fait sa descente guidée à pieds ou en bateau. Il ne pense pas faire de mal car sa balade dans les milieux aquatique ne dure que quelques heures. Mais quand ce sont cinquante personnes par jour qui piétinent le fond des ruisseaux pendant deux mois en été cela devient du laminage. Les ruisseaux et canyon sont des réservoirs de biodiversité. Ils contiennent des espèces rares et fragiles. Si le passage de 10 personnes dans la saison n'est pas blâmable le passage de 100 personnes le devient.

Pour le rafting c'est un autre problème : ce n'est pas le passage des embarcations qui dégrade la rivière. Quand il est pratiqué lors de débits élevés et réguliers, il n'y a rien à

redire. Le problème c'est quand on artificialise la rivière à outrance en été pour rendre possible la navigation des embarcations. La politique est simple à comprendre : on serre le robinet du barrage situé en amont pendant plusieurs jours puis on l'ouvre un grand coup, on serre le robinet à nouveau afin que le stock se reconstitue puis on l'ouvre encore un grand coup... En été, saison ou les invertébrés et les alevins de l'année devraient grandir dans une rivière au repos (étiage estival), c'est une véritable politique de la chasse d'eau environnementale !

JC Michel

« La Perle Rare ! »

On m'a souvent demandé : « mais pourquoi pêcher aujourd'hui ? » Les plus déterminés rajoutant : « On a plus besoin de ça pour vivre ». C'est vrai qu'on ne pêche plus pour manger. Par contre j'affirme que je pêche la truite pour vivre. Et je dirai même pour vivre VRAIMENT...



Comme des centaines de millions de mes contemporains, ma vie est réglée par la toute puissante économie globalisée et sa technostructure où tout est normé, codifié et standardisé. Dans un tel monde l'extraordinaire est impossible. Heureusement, je suis pêcheur, et à la pêche l'extraordinaire surgit sans crier gare. Cela peut être un rayon de soleil, un reflet, un paysage, un cingle qui perce la surface, une truite qui m'a laissé l'admirer avant de repartir, ou le tout une fois en résonance qui forme une harmonie.

Pourquoi pêcher aujourd'hui ? Parce qu'au bord de l'eau on me tendra la perle rare...

B.Isouard





Diversification des habitats du bas Verdon

En 2016 la Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence a effectué un diagnostic du bas Verdon en amont de Gréoux-les-Bains (parcours no-kill). Suivi frayères, indice d'attractivité morphologique, RHS. En amont de Gréoux, des pêches électriques ont également été effectuées avec l'aide de la Fédération de Pêche 83 et l'aappma de Vinon. Ce diagnostic a permis de faire un état des lieux mettant en lumière un déficit en habitats piscicoles sur ce linéaire à la fois très fréquenté par les pêcheurs et très altéré par le déficit sédimentaire. En 2017 et 2018 la Fédération de Pêche 04 et l'aappma Verdon-Colostre ont effectué des travaux afin de tenter de remédier à cette situation :

-Des berges creuses destinées à servir de refuge aux truites adultes ont été créées. Il s'agit de cavités de faible hauteur mais s'enfonçant de plus d'un mètre sous la berge. Une fois assemblées, ces cavités boisées ont été recouvertes d'un filet de fibres, de granulats et bouturées de saules.

-Des peignes végétaux ont été implantés sur les secteurs de dalles très peu biogènes afin de servir de support aux algues et aux invertébrés.

-Des modules rocheux ont été placés au milieu de la rivière afin de diversifier les écoulements sans altérer les berges (lors des crues) ni déranger les castors. Ces blocs servent également de refuges aux truites adultes.

Ainsi, ce sont près de deux kilomètres de rivière qui ont été aménagés dans le Verdon en amont de Gréoux-les-Bains. Un suivi sera effectué et transmis à l'administration durant trois ans afin de mesurer l'efficacité de ces travaux.

JC Michel

Politique de la double peine environnementale dans les gorges du Verdon



Lors de l'étude préalable à l'augmentation des débits réservés, les scientifiques avaient demandé que le débit réservé du moyen Verdon soit maintenu à une valeur de $4\text{m}^3/\text{s}$ en été afin d'améliorer le peuplement piscicole du Verdon (scénario de gestion baptisé « scénario milieu »). Les volumes d'eau entrants en amont de Castillon permettent de délivrer un tel débit durant tout l'été les années normales. Mais les décideurs politiques locaux ont fait le choix d'une valeur presque trois fois inférieure à l'optimum biologique pour favoriser le commerce des sports d'eau-vive (scénario de gestion nommé « scénario compromis »).

Cela veut dire que dans une semaine, on serre le robinet afin de stocker de l'eau en amont, dans le barrage, pendant 5 jours et puis qu'on ouvre brutalement le robinet deux fois dans la semaine pendant 10 heures afin de faire exister les activités commerciales comme le rafting.

On gaspille ainsi $1\,500\,000\text{ m}^3$ d'eau en deux fois dix heures alors que durant tout le reste de la semaine seulement $800\,000\text{m}^3$ sont consacrés au débit biologique minimal !

Une seule journée de lâcher d'eau pour le rafting dans les gorges du Verdon correspond à la consommation annuelle en eau du plateau de Valensole ! Quelle démesure ! Et surtout n'oubliez pas d'apprendre à vos enfants à économiser l'eau !

En été dans le Verdon : $1/3$ de l'eau est consacré au fonctionnement biologique minimal des milieux aquatiques et $2/3$ à la pratique du rafting !

C'est une politique de la double peine environnementale :

-un débit trop élevé ($13\text{m}^3/\text{s}$) les jours de lâchers d'eau (2 fois par semaine en été) provoque un choc thermique et une dérive fatale des invertébrés et des

alevins.

-un débit trop faible ($1,5\text{m}^3/\text{s}$) les jours de débits réservés (5 jours par semaine) accentuent l'impact du piétinement du fonds de la rivière par la randonnée aquatique car la hauteur d'eau n'est plus assez importante.

Le bon état des milieux aquatique est la variable d'ajustement sur laquelle on rogne pour favoriser les intérêts de quelques uns.

En revanche il y a là un double intérêt touristique :

-Un débit réservé faible permet la pratique de la randonnée aquatique à une échelle industrielle.

-Des lâchers d'eau violents permettent la pratique du rafting à une échelle industrielle.

Le problème c'est que les êtres vivants qui peuplent nos milieux aquatiques souffrent de cette artificialisation qui favorise les débits extrêmes. Pour vivre dans de bonnes conditions ils ont besoin de débits moyens et plutôt réguliers.

La Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence a demandé que l'on mette fin à ces pratiques et que la gestion des débits du Verdon soit véritablement concertée et s'appuie sur les résultats objectifs des études et des suivis environnementaux.

Le tiroir-caisse fonctionne, les élus du moyen-Verdon s'en foutent. Elise Lucet, si tu nous entends...

JC Michel



A quoi pensent les crapauds du Verdon ?

En journée on les croise à l'ombre ou près des rives. On les croise aussi le soir sur les chemins. Quand les gorges sont redevenues paisibles ils partent en promenade. Mais quelqu'un s'est-il un jour demandé à quoi pensent les crapauds du Verdon ?

Ils en ont vu passer de drôles ! Ils ont vu passer plusieurs déluges, ils ont vu passer Edouard-Alfred Martel et Gilbert Sauvan. Ils ont vu passer des grimpeurs, des pêcheurs, des promeneurs et des pataugeurs en maillot. Ils ont connu les crues et la rivière avec un débit presque égal à zéro. Ils ont connu un Verdon qui regorgeait de galet puis un Verdon aujourd'hui vide de ses sédiments.

Ils ont connu un président du Conseil Général, ancien chef de service de la DDE (Voirie) qui n'était pas pressé de faire appliquer la loi de 1997 sur la remise des sédiments en aval des barrages...

Ils ont connu un président du Conseil Général qui avait envoyé une lettre ahurissante aux élus du Verdon afin de leur demander de voter CONTRE le contrat de rivière Verdon, c'est-à-dire contre l'instrument de gestion destiné à améliorer le fonctionnement du Verdon et la qualité de ses eaux.

Ils en ont vu passer... ils en ont vu passer de drôles, les crapauds du Verdon !

Mais regardez-les de près, ils ne sont pas méchants : si vous vous approchez un peu, vous verrez quelque chose d'interrogatif dans leur œil, une fixité du regard qui interpelle. L'œil du crapaud en appelle à votre conscience. Qu'est-ce-que cela veut dire être un crapaud, qu'est-ce que cela veut dire être un homme ?

Celui qui croit à la réincarnation se dira qu'il a peut-être devant lui un touriste perdu, un Président de Conseil Général, un pêcheur réincarné ? Peut-être ce paisible crapaud est-il un pataugeur emporté et noyé un jour de lâcher d'eau touristique ? Oui, peut-être est-il une de ces improbables consciences en attente d'un meilleur karma... allez savoir.

Ou bien... ou bien les crapauds du Verdon sont seulement des crapauds et ils méritent à ce titre le respect et l'oubli, comme certains Présidents. Ce n'est pas rancunier un crapaud... et peut-être leur arrive-t-il de croasser à la mémoire de Gilbert Sauvan.

JC Michel



« Pas de bête qui n'ait un reflet d'infini. » Le crapaud, Victor Hugo.



Ca ne sera pas que des salades !

Il y a à peine plus d'une décennie, l'action phare de la gestion halieutique, en première comme en seconde catégorie, était l'introduction de poissons, aux stades d'alevin comme adulte.

« Etait » car le progrès scientifique a prouvé que l'inadaptation génétique, les maladies, les parasites et certaines espèces invasives constituaient les corollaires de ce type d'action.

En conséquence, l'effet recherché, c'est à dire avoir plus de poissons, était, dans le meilleur des cas, nul, voire inverse. D'ailleurs, malgré les énormes investissements consentis par le conseil supérieurs de la pêche entre 1970 et 2000, l'effondrement des effectifs de pêcheurs, de 2,5 millions à 1,5 millions de pratiquants n'a pu être empêché.

En conséquence, afin de mettre halieutiquement en valeur le lac de Castillon, l'AAPPMA La Truite du Haut Verdon a décidé d'innover. L'univers de la pêche en France est un petit monde en soi. Aussi quand nous avons appris que le développement naturel comme artificiel du cresson forestier dans le lac de Serre Ponçon, et ce jusqu'à 10 m de profondeur, avait multiplié par endroit la population piscicole par 4, nous nous sommes dits qu'il y avait peut être quelque chose à faire.

Nous nous sommes donc rapprochés de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes, qui nous a renseigné et orienté, et nous avons désigné une personne ressource au sein de l'AAPPMA, le tout jeune retraité de l'AFB (ex ONEMA), Christian Peugeot, afin de coordonner cette action entre tous les acteurs concernés ou potentiellement concernés, dont le Conservatoire Botanique National Alpin, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon, la Fédération de pêche des Alpes de Haute Provence, EDF, l'AAPPMA La Gaule Castellanaise, le Parc Naturel Régional du Verdon, la communauté de communes Alpes Provence Verdon, et les communes du périmètre concerné.

Un tel nombre d'acteurs est nécessaire du fait de la pluralité des compétences, de la dimension du lac (500 ha), des intérêts autres qu'halieutiques et des financements liés à cette action. Plus la coopération entre tous les partenaires sera poussée, plus la réussite sera au rendez-vous.

Comme quoi le cresson à Castillon ça ne sera pas que des salades !

B.Isouard

Pour que les jolies fontaines ne soient pas synonymes de ruisseaux sans eau...

La culture de l'eau en Provence se manifeste souvent par ses fontaines. Mais la culture est vivante, elle évolue et ne doit pas se replier sur les clichés et les attrapes-touristes. Dans nos villages nous sommes tous attachés à nos fontaines mais quel est l'envers du décor ? D'où vient toute cette eau miraculeuse et claire qui coule aux canons hiver comme été ?

Souvent elle est le résultat d'un drainage effectué dans un ruisseau ou d'une source captée... et toute cette belle eau manque cruellement à ces petits cours d'eau en période de canicule. Une fontaine, c'est joli. Mais sur le plateau de Valensole il y en a parfois deux, trois ou quatre par village....

Ce Versailles-en-Provence est parfois synonyme de la mort d'une source, de l'assèchement casi complet d'un ruisseau.

Des solutions existent afin d'avoir de l'eau à la fontaine sans tuer le ruisseau. Il existe des pompes permettant de faire fonctionner les fontaines en circuit fermé lors des périodes de manque d'eau. Cela a un coût mais parlez-en à votre municipalité afin qu'à l'avenir l'envers de la fontaine soit aussi joli que l'endroit !

JC Michel



Jacques de la Fontaine et Jean du Verdon...

Quand Jacques était petit et qu'il se promenait avec sa grand-mère à Aix sur le cours Mirabeau, celle-ci était fière de lui montrer la fontaine de la Rotonde.

Elle lui disait : « tu vois, petit, cette eau, c'est celle du Verdon, elle est le fruit du travail des hommes. »

Elle avait raison. Il faut toujours assumer les annexions quand elles sont nécessaires...

Et pour Jean ?

Quand Jean était petit, lui, et que sa famille se réunissait les soirs de Noël dans son petit village dont on ne savait pas trop s'il était situé dans les Basses-Alpes ou le Var, on devenait grave quand la grand-mère disait : « ceux qui ont le pognon ont noyés nos vallées et détruits nos maisons. Ils ont volé notre rivière ».

Elle avait raison : il faut toujours avoir honte quand on a été dépossédé, surtout lorsqu'il s'agit de ce que les enfants pourront faire à l'avenir sur cette terre...

Ah ! Jacques et Jean et leurs grands-mères... ainsi naissent les vocations !

Est-ce un hasard si Jacques est devenu un important exploitant hydraulique et si Jean s'est occupé de la société de pêche ? Sans doute que non.

Toute sa vie Jacques a raconté des fables où on est solidaire de l'aval vers l'amont et... toute sa vie Jean a écrit des histoires tristes où les gens du Verdon se font voler leur rivière tant il est difficile de ne pas croire tout ce que racontent les grands-mères !

La vie a passé. Jacques a eu une fille. Jean a eu un garçon. Les vallées et les gorges du Verdon ont été noyées pour créer des lacs et amener de l'eau dans des départements où il n'y en avait pas.

Ironie de l'histoire : un jour les enfants chéris de Jacques et Jean se marièrent.

Au repas de noces on imagine les discussions :

Jacques : *tu peux me passer l'eau ?*

Jean : *Crève.*

Jacques : ... *t'inquiète*

La fille de Jacques et le fils de Jean eurent un fils qu'ils appelèrent Jean-Jacques.

Est-ce pour cette raison qu'aujourd'hui, au bord du Verdon il a surtout des Jacques et plus beaucoup de gens du Verdon ? Peut-être, allez savoir !

La fin de l'histoire n'est pas écrite mais une seule chose est sûre : on ne devrait jamais croire toutes les conneries que racontent nos grands-mères !

JC Michel

Déconcretion

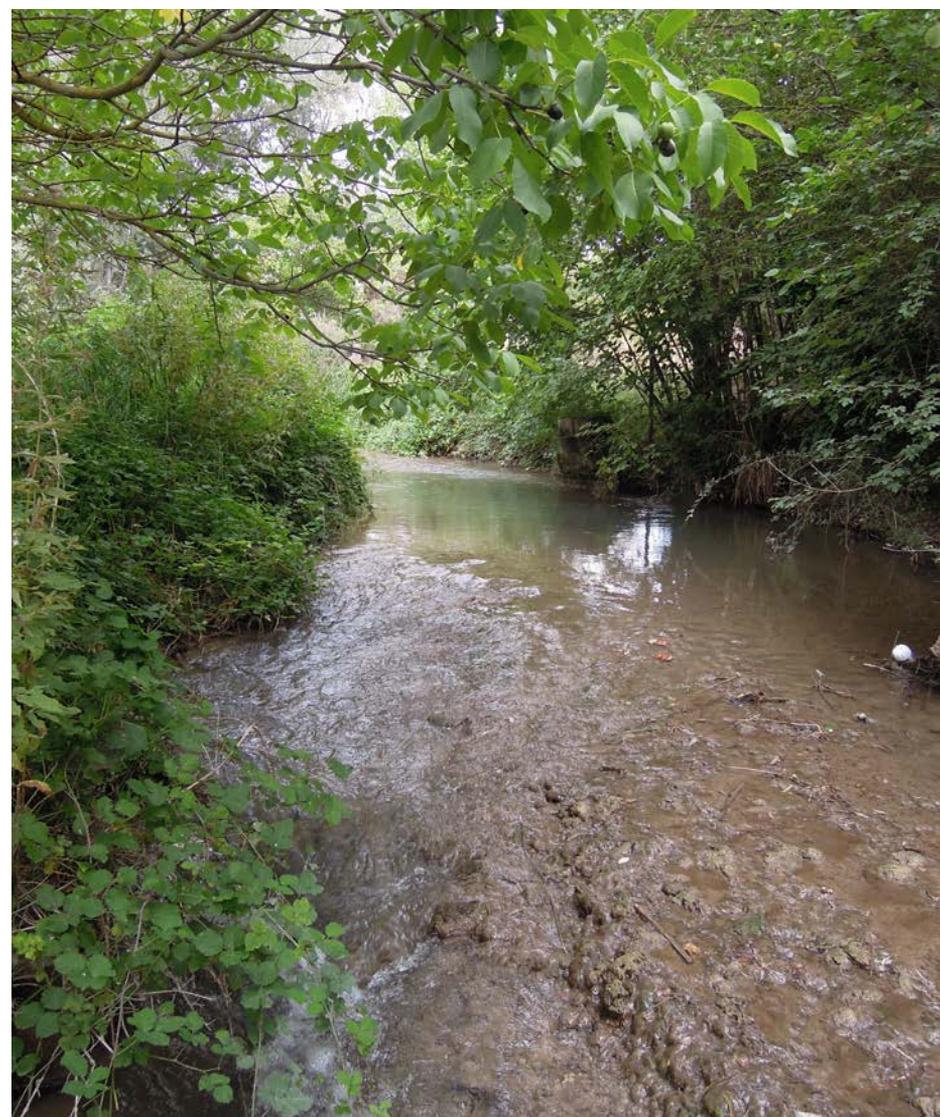
En 2016 l'aappma Verdon-Colostre a procédé à un test en aval de Saint-Martin-de-Brômes afin de briser la croute calcaire qui pétrifie le lit de galet du Colostre et le changent par endroits en une dalle de béton aussi peu accueillante pour les invertébrés que pour la reproduction des truites.

Cette opération a été l'objet d'un suivi effectué par la Fédération de Pêche 04 (IAM, IBGN, suivi frayère). Ce suivi a permis de montrer une amélioration de la note IBGN (amélioration qualitative des peuplements.) un an après les travaux.

En 2019 cette opération va être étendue à un linéaire beaucoup plus important.

Conclusion : si bientôt vous croisez un cheval qui traîne une charrue dans le lit du Colostre pour « casser la croute » ne vous inquiétez pas !

JC.Michel





Le Haut Verdon, la pêche "wilderness"



Au printemps 2018 l'aappma Verdon-Colostre a recruté pour trois mois un stagiaire de DUT chargé de faire l'inventaire de tout les petits ruisseaux, sources, adoux et canaux qui se jettent dans le Colostre. Ce réseau de petits cours d'eau est un lieu indispensable pour la reproduction des truites et la croissance des alevins. Il a également un rôle important de réservoir pour la biodiversité car souvent ces petits cours d'eau ne sont pas souillés par les stations d'épuration et leurs résidus médicamenteux et c'est seulement dans leurs eaux que des espèces exigeantes peuvent survivre et recoloniser les autres cours d'eau dont l'état s'améliore.



Les affluents du Colostre

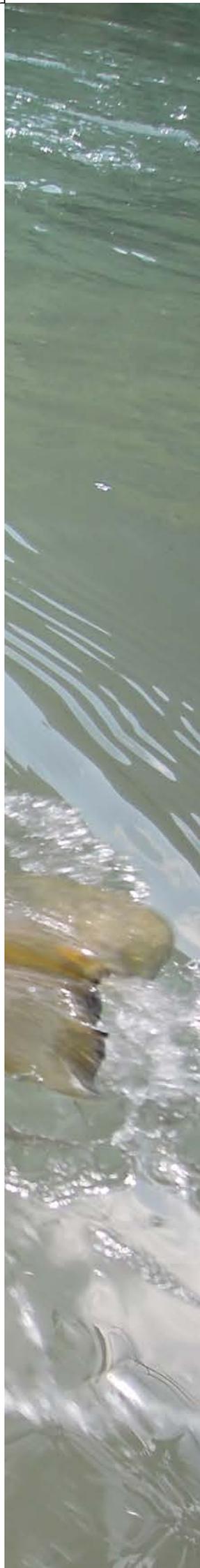
De Saint-Martin-de-Brômes à Riez, neufs de ces petits cours d'eau ont été diagnostiqués : Mauroue, Moulin, Mauras, Saint-Pierre, Vaumare, Vieille Rivière, Beauvezet, Pinet, Moullières. Presque invisibles dans le paysage, ces petits cours d'eau représentent pourtant un linéaire total d'environ 13 kilomètres ! Leur profondeur moyenne est comprise entre 15 et 20 cm, leur largeur est d'environ un mètre. Certains de ces cours d'eau accueillent encore des truites farios, d'autres demandent à être restaurés afin de redevenir fonctionnels et utiles à la biodiversité. La dégradation la plus souvent rencontrée est la rupture des continuités écologiques (seuils, petits barrages, buses mal calées) qui empêchent les truites du Colostre de remonter pondre dans ces ruisseaux. L'absence d'entretien est également un facteur à prendre en compte. En plus d'un recensement complet de chaque obstacle ainsi que de sa géolocalisation, une évaluation globale de l'artificialisation de chaque cours d'eau a été fait par la méthode RHS. Sur les neufs ruisseaux, deux sont en bon état, cinq en état moyen et deux en mauvais état. La Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence a également effectué des pêches électriques sur chaque ruisseau qui ont fait apparaître un déficit en truites farios.

En 2019, l'aappma Verdon-Colostre et la Fédération de Pêche des Alpes-de-Haute-Provence vont élaborer un plan de restauration pluriannuel en collaboration avec les propriétaires, les municipalités et le Parc Naturel Régional du Verdon.

JC Michel

" Les gourmandes ..."





« Oh vous savez, c'est pour ma femme », « C'est pour ma mère » ou encore « c'est pour ma pauvre mère ». Ce sont les réponses que nous, membres du bureau ou gardes pêche de La Truite du Haut Verdon, entendons le plus souvent quand nous croisons un pêcheur qui a gardé les truites auxquelles la réglementation lui donne droit. Ces réponses sont devenues tellement communes que leur prévisibilité nous amuse. Et lorsque j'ai fait part du phénomène à mon ami Jean-Christian, celui-ci a eu un sourire en coin et un air entendu en me disant : « les gourmandes... » Le sourire en coin c'est pour l'aspect comique de la réponse.

Il y a vingt ou trente ans quand un pêcheur gardait des truites ce n'était pas uniquement pour sa « femme », ou sa « mère » ou mieux « sa pauvre mère ». C'était pour que la famille et les amis en mangent, et aussi apporter la preuve qu'il avait dominé la nature et son art. Mais aujourd'hui les temps ont changé. La nature est globalement plus sous pression humaine que par le passé. L'idée qu'il faut l'économiser et la protéger a pénétré une large part de la société, y compris chez les pêcheurs. A tel point que convoquer la tendresse à l'égard de l'innocence et de la bonté féminine est de plus en plus de mise pour justifier le prélèvement. Voilà pourquoi Jean Christian a eu un air entendu et cette expression : « les gourmandes... » C'était une manière amusée de lire la grande Histoire dans la petite histoire de la pêche.

Quoi qu'il en soit en 2019, il sera toujours possible de garder quelques truites pour le plaisir de la table. Ce qui est vraiment répréhensible c'est de les stocker compulsivement dans un congélateur pour le plaisir d'un amour propre mal placé...

B.Isouard

Les seuils de Vinon sur Verdon

Ces seuils étaient présents depuis les années 1976, ils avaient pour vocation, à l'origine, le prélèvement d'eau à usage agricole et la baignade. Après la déclinaison de la directive cadre sur l'eau de 2012, jusqu'à la parution d'un arrêté préfectoral classant ce tronçon comme étant prioritaire aux rétablissements des continuités écologiques, la mairie de Vinon sur Verdon, propriétaire de ces ouvrages, a engagé des études dès 2013.

Très rapidement, il s'est avéré que le scénario d'arasement total des seuils était le plus intéressant pour les gains environnementaux et écologiques. En parallèle, en rive gauche, la berge était très affaiblie. Il a été décidé de récupérer les matériaux des seuils afin de conforter la berge. De plus, nous avons profité de quelques rochers pour en disposer entre les seuils dans le but de diversifier les écoulements et les habitats.

C'est la fédération de pêche du Var, assistée d'une trentaine de bénévoles de l'aappma qui a réalisé les pêches électriques de sauvetage. Ces travaux ont été suivis par la fédération de pêche du VAR, les services techniques de la mairie de VINON, la MRE, le PNRV, l'AFB, sous la responsabilité d'un bureau d'étude mandaté par la mairie de Vinon.

Les travaux sont achevés depuis mi-octobre, et nous attendons avec impatience le résultat sur l'écoulement des eaux du Verdon, durant et après les lâchers d'eau hivernales et printaniers.

J.Laton



Le Malaurie



C'est un petit affluent du Verdon qui court sur près de 7 kilomètres de long, entre Vinon et Saint Julien le Montagner. Suite à la réalisation d'étude génétique, nous avons constaté qu'il y avait une bonne dynamique de la truite fario et nous avons relevé la présence du barbeau méridional.

Cette rivière possédait 6 ouvrages transversaux qui empêchaient les continuités écologiques. Quatre d'entre eux sont arasés totalement. L'étude et le suivi des travaux ont été réalisés par la fédération départementale de Pêche du Var, associée au PNRV, avec l'accord des propriétaires. Pour les deux derniers, ce sont des canalisations d'eau potable qui passent dans le lit mineur du ruisseau.

La commune de St Julien va procéder très prochainement à la modification du tracé de ces canalisations afin de les enlever de l'espace de bon fonctionnement. La continuité écologique sera ainsi rétablie et la protection du réseau d'eau potable sera pérennisée, même en cas de crue.

J.Laton



Mise en place de diversification d'habitat au lieu-dit de Trans :

Conscient du manque de cache sur notre secteur d'influence, depuis 2016, nous avons fait conserver les souches en lit mineur lors des travaux d'essartement du parc naturel régional du Verdon. Satisfait des essais, nous avons mis en place plusieurs regroupements de rochers et de souches dans le lit du Verdon afin de diversifier les écoulements et les habitats. Nous avons travaillé sur deux tronçons de plusieurs centaines de mètres linéaires chacun. Le résultat est que la vie halieutique est rapidement revenue dans ces zones lentes et peu profondes du Verdon, et les invertébrés et les petits poissons se sont concentrés autour de ces caches.

J. Laton



AGORA la bien nommée ?

Notre époque est passée maîtresse dans la création des acronymes à la con. Comme dans l'antiquité le mot « agora » désignait la place publique où les hommes libres se réunissaient pour décider des lois, au niveau de la Région, on s'est dit : on va désigner du même nom la gestion de l'eau en Provence. L'eau se gèrera désormais dans un « parlement » (sic !) et ce parlement se nommera AGORA. Ca donne envie, non ? Des hommes de bonne volonté qui discutent du bien commun, c'est beau. Dommage que tout cela se fasse sur le dos des milieux aquatiques naturels. L'eau en question est celle des canaux de dérivation et des digues : quelle idée pitoyable de l'identité de notre territoire ! Les rivières et leurs écosystèmes, les paysages : on s'en fout ! On saigne à blanc le Verdon, on taille les collines comme à la hache pour laisser passer un joli canal de béton... Une seule idée prédomine : l'eau doit aller à ceux qui la payent.

La Durance et le Verdon sont défigurés et saignés à blanc depuis plus d'un demi-siècle au nom d'un aménagement des territoires qui n'est rien d'autre que l'intérêt des autres territoires et l'exploitation de « l'arrière-pays » (comprenez : de ces territoires sans autre culture que celle de la nature, territoires qui n'ont pas suffisamment d'identité et de conscience de ce qu'ils sont pour se défendre et mériter le nom de pays... et qui -en bonne logique-seront ouverts aux dévastations hydrauliques et touristiques que la Région et l'État lui imposent depuis l'extérieur.)

Avec l'eau du Verdon, le département des Alpes-de-Haute-Provence fait boire toute la Région PACA

mais pour boire, les riverains du Colostre et du Verdon pompent et assèchent ces derniers réservoirs de biodiversité que sont leurs ruisseaux. Les années de sécheresse, les fontaines des villages des Alpes-de-Haute-Provence sont silencieuses mais à la Rothonde (Aix-en-Provence) l'eau est belle.

Les ruisseaux des Alpes-de-Haute-Provence sont soumis aux économies d'eau et au plan d'action sécheresse (totalement justifié) de la Préfecture du 04 mais vers Saint-Tropez, les eaux du Verdon distribuées par la Société du Canal de Provence sont utilisées pour créer un ruisseau dans un vallon (avec un débit permanent !) à un endroit où depuis que le monde est monde il n'y a jamais eu de ruisseau... On irrigue aussi un golf au même endroit. Ils ont les moyens, ils auraient tort de s'en priver ! Par le passé l'eau du Verdon a aussi été vendue en Espagne. L'eau du Verdon, une ressource à partager... Effectivement.

Enfin, quand on sait ce qu'était vraiment l'agora dans l'antiquité (Cf les écrits de Jean Paul Vernant) on se dit que l'AGORA de notre Région est vraiment bien nommée : comme dans l'Antiquité, elle est un lieu où s'affronte une aristocratie d'orateurs soucieux de se partager la ressource des territoires qu'ils ont annexée à leurs projets.

Comme quoi l'Antiquité est toujours très actuelle et ses mots peuvent être utilisés afin faire gober les idées de développement quantitatif du siècle passé ! Quelle philanthropie ! Quel Progrès !

JC Michel



Tant de crues qui l'eût cru ?

Dans le bas-Verdon, il n'y a pas eu de déversé par l'évacuateur de crues du barrage d'Esparron pendant 9 ans. Depuis 7 ans il y en a eu 5 dont le dernier au printemps. Or quand ces déversés ont lieu en période de reproduction ou d'émergence des alevins, ils peuvent avoir les mêmes effets que les crues destructrices et diviser par deux les peuplements piscicoles. Ces crues ne dépendent pas seulement des pluies mais de la gestion globale de la côte de la chaîne de barrages située en amont. Depuis plusieurs années une côte touristique a été mise en place afin que les lacs soient jolis pour les touristes et bien remplis en été...

Mais le problème c'est que ça déborde au printemps, en hiver et à l'automne... Pas facile de gérer tout ça afin de respecter la vie des écosystèmes !



JC Michel

Des nouvelles de la Chasse



Début Novembre, la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence a publié le rejet de demande d'autorisation environnementale de la microcentrale de Chasse. Cela ne met pas définitivement fin pour autant à la menace qui plane sur le torrent et la vallée de Chasse. Cette décision pouvant être contestée de diverses manières.

De même, un projet moins ambitieux peut également voir le jour. Cependant, la décision du Préfet complique grandement la tâche du pétitionnaire (la société SEHRY) et, par la même occasion, nous renforce, « nous » les opposants. Quoi qu'il arrive nous lutterons jusqu'à ce que le torrent de Chasse soit définitivement sauvé. Trop de décideurs et d'acteurs économiques n'ayant pas encore compris que la nature sauvage a plus de valeur lorsqu'elle est intacte que lorsqu'elle est aménagée...

B.Isouard

Paroles d'un pêcheur du Colostre et du Verdon

Cher ami,

c'est avec plaisir que je vais essayer de me remémorer le bon temps que j'ai passé à la pêche, dans les Basses-Alpes, comme l'on disait, avant que le département change de nom.

J'avais fait la connaissance chez moi d'un pêcheur assez âgé, qui pêchait dans le Verdon à Esparron-de-Verdon lorsqu'il était en vacances, comme il n'avait pas de voiture. C'était son frère qui l'emmenait. Je lui avais fait la proposition d'aller à la pêche avec lui, avec ma voiture s'il me faisait connaître ses coins. Eh... oui ! Il n'a pas refusé, la première sortie, ça été St Martin de Brome, j'ai été surpris par la beauté du paysage, de la rivière et de la traversée du village, rue étroite et tortueuse, en suite nous sommes allés prendre la carte du 04 au bar près de la fontaine. Puis de là au Colostre, on n'a pas pris grand-chose, la saison étant bien avancée, mais j'étais satisfait, peut-être un peu loin de chez moi, mais ça ne me posait pas de problème, j'étais heureux de voir une belle rivière avec des truites dedans... L'année suivante, je décidais de faire l'ouverture dans le Colostre, avec bien sur mon copain. Nous sommes arrivés, il faisait encore nuit et pratiquement toutes les places [les meilleures étaient prises] j'ai pris du poisson, mais j'étais un peu déboussolé par la façon de pêcher des autochtones, je me suis déplacé et pour traverser la rivière il y avait un poteau genre poteau téléphonique en travers du Colostre un peu plus bas. Plus bas, j'ai découvert de jolis coudes, des plats, des trous, des courants, des caches, et là j'ai pris encore des truites. Dans la saison je suis venu plusieurs fois pour découvrir au-dessus jusqu'à Allemagne-en-Provence, puis Riez...Après je décidais de venir de temps en temps un jour en semaine, c'était plus calme, une journée entière au bord du Colostre, je décompressais pour la semaine à venir. (J'étais à mon compte, je rattrapais quand je voulais). L'année d'après, mon Beauf est venu avec nous, ce n'était pas un champion, mais il a fait ses huit truites le jour de l'ouverture. Je suis descendu plus bas comme d'habitude et là je suis tombé sur mon président d'association de pêche d'Aix en Provence, je lui ai dit, mais que faite vous ici... ? A mais je ne suis pas seul d'Aix...on vient toutes les années et puis il y a des pêcheurs de la section de Marseille. Eh bien lui- dit-je nous déjeunons au restaurant, venez prendre le café...Les

années suivantes, je venais la veille et je couchais au restaurant de la fontaine, il nous réveillait le matin de très bonne heure, comme ça nous étions sur place frais et dispo. Un jour à l'ouverture de la truite, il a fait un froid terrible, le ver de terre se figeait immédiatement en le sortant de l'eau, quant à l'anneau du scion, il fallait sans cesse le tremper dans l'eau, un pêcheur du coin que je connaissais me dit : Giraudi il fait moins 18° degré, tu comprends pourquoi ça mord pas... ? alors j'ai dit à mon ami, on arrête et on reprend vers dix... onze heures. Mon ami me répond : non on va dans le Verdon à Esparron-de-Verdon, je connais, et nous voilà partis a Esparron-de-Verdon, là j'ai découvert tout hébété le Verdon...on a rien fait non plus. L'année d'après, je suis venu un jour de semaine pêcher dans mon trou, et j'ai pris une colère folle après une truite qui mouchait sans arrêt et qui refusait systématiquement mon ver de terre. Je me suis dit « il faudra que tu apprennes à pêcher à la mouche » La réunion du conseil d'après, à Aix-en-Provence, j'ai vu Gabriel un artiste dans le sens propre du terme, il m'a appris, ça a été long à comprendre, mais plus tard, j'ai eu ma revanche sur les truites du Colostre, vous aller me dire, pour ceux qui connaissent cette belle rivière, on ne peut pas pêcher partout. « C'est vrai, mais il y a pas mal d'endroit où l'on peut » Ah...bien sur j'en ai laissé pas mal de mouches et de pointes dans les arbres... Mais si l'on pêche au roulé boulé simple le problème ne se pose plus dans le Colostre. Et les écrevisses... ? j'ai découvert un jour que je chassais, un ruisseau pour faire boire mon chien. Je me suis posé la question, je suis sûr qu'il doit y avoir des écrevisses !! J'ai décidé, le jour de l'ouverture de venir avec mon épouse faire un essai dans l'après-midi, « J'étais sûr, mais pas trop » je pose mes balances et j'attends...je dis à mon épouse, je crois que l'on perd notre temps. Bien ! Je relève ma 1ère balance...oh...surprise ; pleine à ras bord, mais pas des grosses. Peut-être cinquante ou soixante, je n'ai pas compté, alors mon épouse qui ne craint pas les pinces à rejeté les non-maillées et il est resté cinq ou six écrevisses maillées à chaque relevé. Deuxième balance : pareil ; toute l'après-midi jusqu'à la tombée de la nuit mon épouse à fait ça, a vu de nez, elle a dû prendre et rejeté huit cent ou neuf cent écrevisses, peut-être plus, [toujours les mêmes que je prenais et que mon épouse rejetais] moi qui m'étais spécialisé dans cette pêche, que j'aime bien je m'en suis jamais remis de cette pêche miraculeuse. [Des choses comme ça, on n'oublie pas.

Enfin, le soir je suis parti avec cent vingt deux écrevisses. « Là je les avais comptées » vous allez me dire, mais vous êtes un viandard Monsieur !! Non, je suis venu une fois dans la saison et c'est tout, et surtout je n'ai jamais rien dit à quiconque... « Ça va de soi ». Plus tard en chassant, j'avais découvert un autre ruisseau, avec de belles écrevisses, j'ai pêché une fois en espérant y retourner l'année d'après, malheureusement la Fédération de Pêche du 04 avaient décrété, une protection de cinq ans pour l'espèce pieds blancs. J'ai aussi chassé pendant plus d'une décennie et j'ai eu de la chance d'avoir la carte d'Esparron-de-Verdon (toujours par l'intermédiaire de mon copain) et là croyez moi, le soir j'avais mal aux guibolles d'avoir couru toute la journée après les perdreaux. Plus tard, j'ai abandonné le Colostre pour le Verdon à St André-les-Alpes, ma belle-sœur ayant fait construire une villa, j'étais toujours pendu au Verdon...mais auparavant, un jour ma belle-sœur et moi avons décidé de prendre des vacances comme tout le monde et nous avons porté notre choix sur St André-les-Alpes, nous étions en location pour un mois, l'année suivante nous avons trouvé un appartement plus grand, mes beaux-parents sont alors aussi venus en vacance, la propriétaire, nous a alors proposé pour un tout petit plus cher la location à l'année, c'est là que nous sommes tombés amoureux de St André-les-Alpes et c'est là que ma belle-sœur a fait construire sa villa. Cette histoire remonte à plus de cinquante ans. La première année, il a plu un jour sur deux, je ne suis pas allé à la pêche, l'année après, j'ai un peu tâté le Verdon...dur...dur, ce n'était le Colostre, mais au fil des années, je suis arrivé à décrypté cette belle rivière, l'Issole a été plus facile à pêcher : que de truites qu'il y avait dans cette belle rivière. Le matin, mon Beauf et un ami de Trets qui campait avec un camping-car, mon fil, mon neveu, le fil de mon copain, on se retrouvait au lac du côté de Méouilles pour la pêche aux gardons, après déjeuner, la sieste et après le coup du soir dans le Verdon. Je tiens à vous raconter un coup du soir : Sachez que je ne suis pas un affabulateur et ce que je vais vous dire est la stricte vérité : une après-midi vers quatre heure, je pars en direction de la Mure, je prends le chemin en direction de la voie ferrée du train des Pignes, j'arrête ma voiture au bord du Verdon, je tâte l'eau c'est bon je me dis, je traverse un bras du Verdon et je prends une gamelle, heureusement le moulinet n'est pas mouillé, je me déshabille sur les galets, je tord mes vêtements et j'attends, j'en profite pour goûter et boire une bière, je me rhabille car je vois que j'ai du retard sur l'horaire pour aller jusqu'au pont des quarante mètres, en cours, je pêche l'eau et je prends des sardines, je garde quatre

truites qui étaient maillées. J'arrive pas loin du pont et là je me trouve devant deux bras du Verdon, je me dis, le bras de gauche n'est pas intéressant, il n'y a pas de poisson, tu à pêcher il y a trois jours à la godille avec un vairon, tu n'as eu aucun suivi ni aucune touche je pêche à droite. Je commence ma pêche, et toc une sardine que je rejette, puis re toc encore une sardine que je rejette encore, puis d'un coup j'entends derrière moi : flop...je vais pour me retourner mais je me dit, il y a personne derrière tu l'a vu, tu as du rêver je continu ma pêche et j'entends encore : flop...je me retourne aussi sec et je regarde...rien, je continu ma pêche et j'entends : flop...flop, cette fois je me retourne et je regarde, flop... dans le bras du Verdon où j'avais dit qu'il n'y avait rien, une éclosion...les truites mouchaient comme des folles et tout le long du parcours, aussi sec je vais sur les lieux et je fouette, flop à côte... je re : fouette et re : floc à côté, je me dis tu n'as pas la bonne mouche, je pose ma canne sur la berge et je cherche sur la rivière : là j'ai vu, comme quand on ouvre une bouteille d'eau gazeuse la multitude de bulles qui se dégage, j'ai vu des mouches en quantité, arrivé du fond de la rivière, vers la surface, déployées leurs ailes ...et s'envoler. J'ai fini par attrapé une mouche, je l'ai serré fort dans ma main, puis j'ai regardé l'espèce : j'ai la mouche qu'il faut et après le 1er lancé une truite et etc...etc...à côté de ma cuissarde droite une truite ne s'arrêtait pas sauter, je recule de quelques mètres et hop dans la poche du veston, j'ai au bout de vingt-cinq minutes pris dix-sept truites bien maillées, il restait environ vingt mètres à pêcher quand j'ai mis la dernière truite dans la poche, je voyais encore cinq à six poissons qui mouchait, j'ai pensé tu vas te régaler, j'ai continué, continué, continué...a lancé...plus rien l'éclosion était terminé. J'ai assisté à d'autres éclosions, d'autres coups du soir, mais celle-là je ne l'oublierais jamais. Voilà ce qu'est la pêche en eau douce, c'est du plaisir personnel, on se trouve dans la nature, dans des lieux féeriques, on est en communion avec la nature, avec l'eau, le poisson, c'est sûr, on ne trouve pas de partout des lieux enchanteurs comme le 04. J'ai pas mal bourlingué dans ma jeunesse, mais le département des Alpes de Haute Provence est exceptionnel, surtout les rivières du Colostre et du Verdon, maintenant je suis vieux, mais je suis toujours amoureux de ces deux rivières. Cependant, je peux dire à vous les Gavots, comme l'on vous appelle : vous en avez de la chance de posséder des rivières comme ça...

Je vous salue bien, de la part d'un doryphore.

Lucas Giraudi

Le Verdon au fil de l'eau ...



